# Carine Germond, La France, l'Allemagne et la deuxième demande britannique d'adhésion à la Communauté européenne (1966-1969)

Source: Carine Germond, Université Robert Schuman-Strasbourg III-Yale University, Rochefort (2007).

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays. Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

#### **URL**:

 $http://www.cvce.eu/obj/carine\_germond\_la\_france\_l\_allemagne\_et\_la\_deuxieme\_d emande\_britannique\_d\_adhesion\_a\_la\_communaute\_europeenne\_1966\_1969-fr-19fedb34-6754-4bf6-9e18-45fdbo27598d.html$ 



Date de dernière mise à jour: 06/07/2016



## La France, l'Allemagne et la deuxième demande britannique d'adhésion à la Communauté européenne (1966-1969)

par Carine GERMOND, chercheuse à l'Université Robert Schuman-Strasbourg III/Yale University

L'échec de la première demande britannique d'adhésion aux Communautés européennes (CE) avait durablement affecté les relations franco-allemandes. Le préambule au traité de coopération franco-allemand — le traité de l'Élysée, signé une semaine après la conférence de presse fatidique de Charles de Gaulle, du 14 janvier 1963 — portait la marque du désaccord franco-allemand sur cette question. L'élection d'un gouvernement travailliste en octobre 1964, pour lequel l'accession aux Communautés européennes n'était pas une priorité, avait éliminé, quoique temporairement seulement, une source de litiges entre Paris et Bonn. À partir de l'été 1966 cependant, il était devenu clair que le Premier ministre Harold Wilson songeait à une deuxième tentative de rejoindre les Communautés européennes. Compte tenu des positions française et allemande sur l'élargissement, une seconde demande britannique d'adhésion, inévitablement suivie par celle d'autres membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE), serait une cause probable de tensions supplémentaires au sein d'une relation bilatérale déjà crispée.

En hiver 1966, le remplacement du gouvernement Erhard-Schröder par une grande coalition constituée par les chrétiens-démocrates (CDU) et les sociaux-démocrates modifiait positivement la dynamique des relations franco-allemandes. L'espoir se fit alors jour qu'une entente franco-allemande revivifiée pourrait contribuer à surmonter le marasme européen et réussir à approfondir la Communauté européenne tout en l'élargissant.

La France et l'Allemagne ont joué des rôles clefs dans la question de la demande britannique d'adhésion, rôles issus de différents facteurs. Leur coopération politique étroite, juridiquement soutenue par le traité de l'Élysée, fut un élément déterminant du fait que ce traité prévoyait des consultations régulières à tous les niveaux de la hiérarchie politique et diplomatique, afin d'harmoniser leurs positions dans des domaines essentiels de la politique étrangère. De plus, le fait que la France représentait à la fois l'obstacle principal et la clef de l'entrée des Britanniques donnait une influence majeure au gouvernement allemand. Le gouvernement britannique tenta donc d'utiliser la grande coalition pour défendre les intérêts britanniques, et d'en tirer profit pour rallier les Français à la cause de l'élargissement, ou faire pression sur eux en ce sens. La grande coalition se trouvait ainsi dans une double position de médiateur entre la France et l'Angleterre, d'une part, et entre la France et les «Quatre anglophiles» (l'Italie et les pays du Benelux), d'autre part.

### Charles de Gaulle, la grande coalition et la demande britannique d'adhésion (décembre 1966-décembre 1967)

La composition de la grande coalition était un bon indicateur de son orientation en matière de politique étrangère. Le chancelier Kurt Georg Kiesinger (CDU), qui avait été le représentant du gouvernement fédéral pour la coopération franco-allemande, prenait clairement position en faveur de la réactivation et de l'amélioration des relations avec Paris. Willy Brandt (SPD), ministre des affaires étrangères et vice-chancelier, symbolisait la volonté de développer la détente et les relations avec l'Est. Le discours inaugural de Kiesinger avait fortement souligné ces deux objectifs, tout en réaffirmant l'engagement à développer davantage encore les Communautés européennes, et à les élargir¹. Ainsi, le nouveau gouvernement fédéral restait favorable à l'adhésion britannique aux Communautés européennes, mais ses dirigeants ne souhaitaient pas provoquer, sur la question britannique, une confrontation avec le Général de Gaulle².

Kiesinger aussi bien que Brandt adoptèrent donc un profil bas sur la question britannique à la première rencontre bilatérale, à Paris, en janvier 1967. Face aux vieux arguments de De Gaulle selon lesquels une adhésion britannique transformerait radicalement la Communauté européenne, les Allemands évitèrent toute nouvelle confrontation et se mirent d'accord pour attendre de nouveaux développements.

Ces développements surgirent et s'accélérèrent au printemps 1967. Encouragé par l'issue positive de la tournée européenne d'information de Wilson, le gouvernement britannique présenta sa candidature aux Communautés européennes le 11 mai 1967. Jusqu'alors, la tactique des Français avait simplement consisté à



traîner des pieds pendant les consultations régulières franco-allemandes, mais la conférence de presse de De Gaulle, le 16 mai 1967, fut la première manifestation publique de la ligne plus ferme adoptée par le président français. De fait, il exprimait clairement qu'il ne voulait pas discuter à ce stade d'une adhésion britannique aux Communautés européennes. Le «veto de velours» de De Gaulle signifiait que lorsqu'ils tiendraient leur premier sommet depuis 1961 à Rome, deux semaines après cette conférence de presse, les Six parleraient du problème³. Le souvenir de la «crise de la chaise vide» de 1965 était encore vif dans les mémoires, et aucun des partenaires de la France n'était désireux de provoquer une confrontation avec Paris⁴.

Pendant l'été, la grande coalition se lança dans une opération de médiation pour désarmer l'opposition française, mais Kiesinger et Brandt voulaient à tout prix «éviter la tentation de réunir ces cinq membres en un bloc pour affronter la France»<sup>5</sup> car ils savaient que cela ne ferait que renforcer De Gaulle dans son opposition et mettrait finalement en danger la cohésion de la Communauté européenne. De plus, ils étaient aussi d'accord sur le fait de devoir adopter un profil de négociateurs plutôt que de médiateurs (*Makler*). Cette voie promettait d'être difficile. Pressée par le gouvernement Wilson de défendre vigoureusement la cause de la demande britannique d'adhésion et incapable de lever les réserves de De Gaulle, la grande coalition affrontait un dilemme apparemment insoluble: la coopération avec la France ou l'élargissement des Communautés européennes.

Le rapport globalement positif précédant l'ouverture, avec les candidats, des négociations d'adhésion, qui a été publié par la Commission européenne le 29 septembre 1967, mettait le gouvernement français dans une position délicate. Il pouvait soit accepter les recommandations de la Commission et, par conséquent, l'ouverture des négociations, soit les refuser et faire face à une réprobation probablement unanime pour avoir rejeté la candidature sans même avoir discuté des problèmes. Les Français semblaient avoir perdu une bataille, mais ils n'avaient pas perdu la guerre. Au contraire, ils décidèrent d'exploiter le rapport de la Commission pour retarder la décision finale sur l'ouverture des négociations avec les candidats. La tactique française de négociation pour le Conseil des Communautés européennes du 23 octobre 1967 consista donc principalement à créer des retards supplémentaires sans risquer l'opprobre international avec un nouveau veto. Informés de l'état des réflexions françaises, les diplomates allemands durent tempérer leur optimisme initial. Kiesinger, en particulier, s'inquiétait de ce qu'il interprétait comme un durcissement de l'attitude française et répéta à l'ambassadeur français François Seydoux que son gouvernement maintiendrait sa politique de médiation<sup>6</sup>. De ce fait, «les Français assirent leur décision tactique pour le Conseil des Communautés du 23 octobre sur la certitude que les Allemands n'ouvriraient pas une brèche. (...) L'attitude allemande permettait aux Français de se glisser entre les objectifs jumeaux de la tactique britannique, sans être contraints à dire "oui" et sans risquer de dire "non"»<sup>7</sup>.

Mais la dureté du ton du ministre français des affaires étrangères Maurice Couve de Murville lors de son intervention au Conseil des ministres des Communautés européennes surprit les Allemands. Certes, Couve de Murville déclarait que son gouvernement n'avait aucune objection fondamentale à l'encontre de l'élargissement, mais cette affirmation était foncièrement contredite par une liste à la fois précise et large de conditions préalables à l'ouverture des négociations. Les partenaires de la France étaient forcés d'admettre que la position de Couve de Murville sonnait largement comme un veto. Cette impression fut confirmée par la conférence de presse de De Gaulle du 27 novembre 1967. Il y énumérait les transformations radicales que la Grande-Bretagne devrait réaliser avant de rejoindre la Communauté européenne, et concluait à «l'impossibilité de faire entrer la Grande-Bretagne aujourd'hui dans le marché commun tel qu'il existe»<sup>8</sup>.

Bien que prise au dépourvu par ce développement fâcheux, la grande coalition avait le sentiment que sa position était forte car la conférence de presse de De Gaulle avait provoqué une réaction outragée bien compréhensible à Londres et dans les cinq autres capitales, soulignant ainsi l'isolement de la France au sein des Communautés européennes. Mais le glas du dialogue franco-allemand n'avait pas pour autant sonné. Espérant toujours contrecarrer une issue négative du prochain Conseil des ministres des Communautés européennes et une crise des Communautés européennes, Brandt rencontra son homologue et tenta de le persuader d'accepter l'ouverture de négociations. Couve de Murville ne se laissa pas convaincre.

Le choc était inévitable. Le Conseil des ministres du 19 décembre 1967 révéla le profond clivage entre la France et l'Allemagne, d'une part, et entre la France et les Cinq, d'autre part. Brandt prit la tête des Cinq



pour demander l'ouverture de négociations indépendamment du redressement économique de la Grande-Bretagne. La faible tentative de compromis de Couve de Murville se heurta à une résistance déterminée des Cinq. Brandt se souvint du débat rude et passionné entre son homologue français et lui-même<sup>9</sup>. Le communiqué rendu public après le Conseil fut à l'image des positions divergentes, mais confirma que toutes les demandes d'adhésion restaient à l'ordre du jour de la Communauté européenne<sup>10</sup>. Une fois encore, la question britannique avait placé la France et l'Allemagne dans des camps opposés, et menaçait de mettre en danger le rapprochement bilatéral que la grande coalition avait tenté de mettre en place depuis son arrivée au pouvoir.

### Une solution à cette impasse? La proposition franco-allemande d'un arrangement commercial (janvier 1968-avril 1969)

Après le deuxième veto de De Gaulle et l'échec du Conseil des ministres des Communautés européennes de décembre 1967, l'impasse sur la demande britannique d'adhésion semblait totale mais, contrairement à ce qui s'était produit en 1963, la question anglaise restait à l'ordre du jour. Au contraire, le débat continua entre les Six et, en 1968, plusieurs initiatives eurent pour objectif de contourner l'opposition française. Certains proposaient d'instaurer une coopération entre le Royaume-Uni et les Six dans des domaines qui n'étaient pas couverts par les traités de Rome, ou ne l'étaient qu'en partie; d'autres suggéraient d'établir des liens plus ou moins explicites entre des arrangements provisoires et l'adhésion définitive, à l'instar de la proposition franco-allemande d'un arrangement commercial. Le dénominateur commun de ces initiatives était leur tendance à promouvoir une plus grande coopération préalablement à l'adhésion britannique et/ou à faciliter l'entrée du Royaume-Uni dans les Communautés européennes.

L'idée d'un arrangement commercial comme solution provisoire à la demande britannique d'adhésion avait été lancée par De Gaulle lui-même, lors de conférences de presse antérieures — en particulier, celles de janvier 1963, mai et novembre 1967<sup>11</sup>. Les Allemands étaient particulièrement intéressés par un programme d'arrangements commerciaux car ils étaient convaincus que cela maintiendrait une perspective concrète pour une adhésion ultérieure du Royaume-Uni, mais aussi la cohésion de la Communauté.

Les consultations franco-allemandes sur un arrangement commercial en guise d'alternative confirmaient que les Français étaient prêts à en discuter. Les dispositions relativement bonnes de Paris vis-à-vis de l'arrangement commercial étaient compréhensibles, compte tenu du projet de réunion de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), présentée par les pays du Benelux comme un lieu favorable à un approfondissement et un renforcement des contacts entre les Six et la Grande-Bretagne jusqu'à ce que cette dernière rejoigne les Communautés européennes. Craignant d'être laissé sur le bord de la route ou, pire, complètement isolé, le gouvernement français estima qu'il était indispensable de coopérer avec les Allemands pour éviter leur défection.

Le sommet franco-allemand de février 1968 fut donc consacré à la question de l'élargissement. Avec quelques difficultés, on parvint à s'entendre sur un communiqué qui reflétait à la fois l'étendue et les limites de l'accord. Il faisait écho aux conditions préalables françaises habituelles, comme la nécessité pour la Grande-Bretagne d'être en position d'entrer dans la Communauté européenne. Parallèlement, la préoccupation des Allemands de considérer que l'arrangement futur devrait être un premier pas vers une adhésion à part entière n'était pas atténuée, même s'ils avaient réussi à imposer l'idée d'un développement parallèle du marché commun. De plus, du point de vue allemand, l'arrangement commercial ne représentait pas un substitut à la pleine adhésion – qui demeurait l'objectif final –, ni une association, ce qui était précisément la recommandation de De Gaulle. La déclaration franco-allemande qui fut publiée le 16 février 1968 exprimait donc un compromis boiteux entre les positions française et allemande, mais ne résolvait aucun des désaccords fondamentaux.

Sur la base de la déclaration franco-allemande, l'Office allemand des affaires étrangères (*Auswärtiges Amt*) élabora rapidement des «propositions de coopération entre les Six et les candidats à l'adhésion dans les domaines commerciaux et technologiques»<sup>12</sup>. Paris n'accueillit pas favorablement, tant s'en faut, la déclaration franco-allemande, et les Français firent montre non seulement d'une interprétation restrictive de cette déclaration, mais de plus adoptèrent une attitude d'obstruction. Couve de Murville réussit habilement à



faire disparaître les divergences franco-allemandes durant le Conseil des ministres de début mars, mais exprima ses doutes quant à la possibilité que la France puisse aller au-delà d'un arrangement minimaliste. Le deuxième rapport de la Commission, soumis le 2 avril, n'aida pas à surmonter les problèmes. Au contraire, sa liste de «problèmes techniques» soulevés par les propositions allemandes risquait vraisemblablement de fournir de nouveaux arguments aux opposants à l'arrangement. Dès le printemps 1968, le programme allemand d'accords commerciaux battait donc de l'aile. L'attitude récalcitrante de Paris en était la principale cause, bien que l'aversion de la Commission et des quatre autres partenaires des Communautés européennes ait aussi contribué à cette impasse.

Les tentatives de compromis allemandes, tout au long du printemps, ne réduisirent aucune des divergences franco-allemandes tant sur le fond que sur la portée de l'arrangement commercial. Autant irrités par la position française faite d'obstruction et d'inflexibilité qu'ils s'inquiétaient de la crise des Communautés européennes qui en résulterait, Kiesinger et Brandt décidèrent toutefois de transposer la déclaration franco-allemande de février en un arrangement concret. Fin mai, les Allemands finirent par obtenir de la France un «accord» à contrecœur sur un texte, mais au prix d'un recul majeur sur leurs propres conceptions. Cette avancée fut cependant de courte durée car les événements de mai, en France, interrompirent toute discussion plus approfondie sur l'arrangement.

Après l'été, les Allemands recommencèrent à étudier une nouvelle initiative européenne qui aurait lié l'élargissement à un approfondissement interne de la Communauté. De plus, le remplacement de Couve de Murville par Michel Debré, plus anglophile, semblait de bon augure pour l'élargissement. La nouvelle initiative allemande était motivée par la reconnaissance que l'élargissement entraverait les progrès futurs de l'intégration dans les Communautés européennes. En outre, l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes soviétiques, en août 1968, avait démontré la nécessité de renforcer les Communautés européennes par le truchement de nouvelles avancées en matière d'intégration et la fin de la division économique entre les Communautés européennes et les pays de l'Association européenne de libre échange (AELE).

Le gouvernement allemand, qui voulait présenter son nouvel ensemble de propositions à la réunion du Conseil des Communautés européennes du 27 septembre, souhaitait vivement obtenir tout d'abord un soutien français minimal. Trois semaines avant le sommet, Debré et Brandt se rencontrèrent à Paris, mais le ministre français rejeta l'argumentation de Brandt en faveur de l'élargissement. Comme on pouvait s'y attendre, l'Aktionsprogramm de Brandt qui fut soumis au Conseil des Communautés européennes fin septembre ne reçut qu'un fort léger soutien de la part de Debré. Le ministre français des affaires étrangères réitéra les arguments traditionnels – c'est-à-dire négatifs – français tandis que les autres partenaires se ralliaient aux propositions de Brandt, vues comme un plus petit commun dénominateur. Mais, en liant explicitement l'élargissement à des propositions spécifiques visant au développement interne de la Communauté européenne, c'est-à-dire un lien entre l'élargissement et l'approfondissement, Bonn envoyait un double message à ses partenaires communautaires. À Paris, il suggérait que la France n'obtiendrait pas de renforcement de la coopération dans des domaines (tels que l'agriculture et la coordination monétaire) qui étaient essentiels à ce pays si l'impasse sur l'élargissement subsistait. Aux autres Quatre, il démontrait que Bonn n'était pas la marionnette des Français mais agissait pour le bien des Communautés européennes. Pour preuve de bonne foi, les propositions allemandes suggéraient d'élargir les consultations entre les institutions communautaires et les candidats, chose qui était susceptible de plaire aux pays du Benelux et à l'Italie. Quelques jours après le Conseil, Debré déclarait aux journalistes d'un ton menaçant qu'il voyait une dernière chance pour l'Allemagne de se joindre à la France, faute de quoi, avertissait-il, «cela pourrait définitivement mener à un gel du marché commun».

En dépit de l'attitude française, Brandt s'accrochait à son «Initiative 1968» et à l'idée d'une solution provisoire pour les candidats. Il était clair que l'impasse durerait aussi longtemps que les Français persisteraient dans leur jeu d'obstruction, mais les Allemands se refusaient à toute nouvelle concession pour «vendre» leurs propositions. Au contraire, c'est de Paris qu'ils attendaient un premier pas. C'est ce que fit Debré dans une lettre à Brandt en date du 24 octobre 1968. Même si l'*Auswärtiges Amt* reconnaissait que le ministre français avait fait quelques concessions, celles-ci restaient suffisamment limitées pour laisser penser que la position française n'avait pas évolué de manière significative et que la base des désaccords franco-allemands demeurait. À la réunion du Conseil des Communautés européennes du 5 novembre 1968,



la délégation française fit un autre pas dans le sens de la conciliation et présenta une série de propositions concrètes pour un arrangement commercial et une coopération technologique. Les propositions françaises étaient, certes, beaucoup plus limitées que le plan allemand, mais cette nouvelle tentative française de compromis représentait un progrès, même si elle était motivée par des objectifs plus lointains. En fait, elle était destinée, pour partie, à réduire l'isolement de la France à une époque où ce pays avait besoin du soutien de ses partenaires de la Communauté européenne pour se rétablir des difficultés monétaires et économiques qui avaient suivi l'effervescence sociale du printemps 1968. Dans les mois suivants, les discussions bilatérales et multilatérales se concentrèrent sur le fond de l'accord, mais les divergences sous-jacentes étaient susceptibles de resurgir à tout instant.

Au début de 1969, la politique étrangère de De Gaulle montra des signes évidents de réorientation. Le premier signe fut une tentative maladroite de rapprochement avec la Grande-Bretagne. Au cours d'une discussion, le Général de Gaulle proposa à l'ambassadeur britannique à Paris, Christopher Soames, la tenue de discussions franco-anglaises sur la demande britannique d'adhésion aux Communautés européennes. L'«affaire Soames», qui fit grand bruit, était à la fois une réaction française pour sortir de son isolement et une preuve de l'incapacité de De Gaulle à contraindre ses cinq partenaires à adopter ses propres vues, comme il l'avait fait au cours des années précédentes<sup>13</sup>. Sa tentative de reprendre le dialogue avec le gouvernement britannique était en partie motivée par l'inquiétude française croissante face à la puissance économique et monétaire montante de l'Allemagne en Europe. Affaibli à l'intérieur et isolé au plan international, De Gaulle luttait pour se rapprocher de Londres afin de contrebalancer le partenaire allemand en Europe. La décision de Wilson de divulguer à Kiesinger, auquel il rendait visite, la teneur des discussions De Gaulle-Soames mit le gouvernement fédéral dans une position embarrassante. Kiesinger était parfaitement conscient que les Français seraient furieux que ces discussions, vraisemblablement secrètes, fussent ainsi dévoilées. De plus, le récit livré par Wilson mettait en évidence le manque flagrant de loyauté de De Gaulle envers la Communauté européenne et déstabilisait le Chancelier. Alors que De Gaulle avait souvent répété que l'élargissement remettrait en question le caractère et la nature de la Communauté européenne, il n'avait jamais dit qu'elle devrait disparaître. Les indiscrétions de Wilson atteignaient donc leur objectif, à savoir pousser les Allemands vers un soutien plus intense à l'adhésion britannique, et brouiller considérablement Paris et Bonn.

Les révélations du Quai d'Orsay sur une nouvelle initiative européenne visant à un renforcement de la coopération politique marquèrent aussi un tournant dans la politique étrangère française. Certes, cette initiative affirmait clairement qu'elle visait à surmonter à la fois la stagnation européenne du moment et l'impasse sur l'élargissement, mais elle était certainement motivée aussi par une tentative de contrer la coopération politique entre les cinq partenaires des Communautés européennes et le Royaume-Uni au sein de l'Union de l'Europe occidentale, que la France avait décidé de boycotter. La réaction prudente de Bonn à ces indicateurs soulignait les cicatrices laissées par l'affaire Soames et par la crise de l'UEO, en cours: tout en souhaitant avaliser les propositions françaises, Bonn liait expressément toute coopération politique renforcée entre les Six à une intensification parallèle de la collaboration entre les Sept, c'est-à-dire les Six plus la Grande-Bretagne. De plus, l'Auswärtiges Amt restait sceptique quant à l'affirmation de Paris selon laquelle le programme d'accords commerciaux était toujours «valide». Seul le chancelier Kiesinger, impatient d'exploiter les améliorations sensibles des relations franco-allemandes depuis le sommet bilatéral de mars 1969, semblait souhaiter soutenir l'ouverture française, dans laquelle il voyait une chance de promouvoir sa propre idée d'un «noyau européen» (Kerneuropa)<sup>14</sup>. La démission inattendue de De Gaulle stoppa toute nouvelle initiative française en Europe et, finalement, ouvrit la voie à une résolution de l'impasse de la Communauté et de la crise si confuse de la conférence de La Haye.

### Conclusion

La deuxième offre britannique d'adhésion aux Communautés européennes posait un problème pluridimensionnel aux relations franco-allemandes de la seconde moitié des années 1960. Les deux pays avaient de nombreuses raisons de la rejeter ou de la promouvoir. De Gaulle recourait essentiellement à des arguments économiques, mais il était évident qu'il s'opposait à la demande britannique d'adhésion parce qu'elle représentait une menace politique contre l'influence et les intérêts français en Europe. De plus, l'arrivée de la grande coalition francophile avait fait renaître à Paris l'espoir que le traité de l'Élysée pourrait



être plus qu'un simple cadre de coopération, et finalement incarnerait ce noyau de l'*Europe européenne* correspondant à la vision de De Gaulle. L'opposition française s'ancrait aussi dans des motivations économiques. La France comptait au nombre des pays qui avaient le plus bénéficié de la politique agricole commune (PAC). Même si la victoire française – après la crise de la chaise vide – avait affaibli le sentiment que la PAC pourrait encore être vulnérable, des protestations occasionnelles des partenaires de la France et en particulier de l'Allemagne – le plus gros contributeur net au budget des Communautés européennes – sur son coût croissant avaient nourri l'angoisse française que l'élargissement pourrait fournir aux opposants à la PAC une force nouvelle que la France seule ne serait pas capable de contrer. Les motivations économiques et politiques jouaient aussi un rôle dans la position allemande, favorable à l'élargissement. Bonn espérait que cet élargissement, en supprimant les barrières douanières séparant l'Allemagne de nombre de ses clients de l'AELE – environ 30 % des exportations allemandes –, dynamiserait son économie et son commerce tout en réduisant sa contribution au budget de la PAC. Les Allemands voyaient aussi dans l'élargissement un moyen de renforcer les Communautés européennes et «une alternative aux relations établies avec les Français, imprévisibles et parfois inconfortables» <sup>15</sup>.

Si, superficiellement, les positions de la France et de l'Allemagne semblaient éloignées ou même irréconciliables, certains éléments montrent au contraire que les deux ministères des affaires étrangères partageaient une analyse relativement semblable sur l'état économique et monétaire de la Grande-Bretagne. Mais ils en tiraient des conclusions diamétralement opposées. Alors que les Français insistaient pour dire que la Grande-Bretagne devrait mettre d'abord de l'ordre dans son économie et ses finances avant que les négociations d'adhésion ne puissent démarrer – le pays prouvant ainsi son engagement à rejoindre la Communauté –, les Allemands estimaient que l'adhésion de la Grande-Bretagne l'aiderait à faire face à ses difficultés économiques et financières, et comparaient la situation du Royaume-Uni à celle de la France de 1958, lorsque sa participation au marché commun s'était révélée un puissant facteur de modernisation économique.

La confrontation sur la candidature britannique à l'adhésion ne bloquait pas seulement le programme d'intégration des Communautés européennes, mais laissait aussi sa trace sur les relations franco-allemandes. Le rapprochement initialement prometteur mis en place par la grande coalition s'évanouit rapidement<sup>16</sup>. L'attitude pro-française de Kiesinger représentait certainement la garantie que Bonn ne s'affronterait pas trop directement à Paris. En fait, plus Brandt se lassait de l'obstruction française et choisissait d'affirmer les intérêts allemands, plus Kiesinger tentait de satisfaire le partenaire français récalcitrant et d'agir comme médiateur. Mais le chancelier fédéral n'était que bien mal remercié de son dévouement à la cause française. À sa «politique de la porte ouverte», les Français répondaient en traînant les pieds et par des tactiques d'obstruction. Kiesinger non seulement ne parvint pas à convaincre De Gaulle, mais son penchant pour le compromis encourageait sans doute le président français dans sa politique.

Le programme franco-allemand d'accords commerciaux fut donc un test pour la politique pro-française de Kiesinger. Cette initiative sembla tout d'abord prometteuse. Les Français coparrainèrent l'idée, mais ensuite rejetèrent les efforts allemands considérables visant à transformer cette proposition en quelque chose de plus concret. Les propositions suivantes de Brandt représentaient un estimable effort pour satisfaire les Français, les Britanniques et les partenaires européens anglophiles mais, du fait de leur attitude maximaliste, son plan était quasiment voué à l'échec car il ne pourrait jamais plaire à tout le monde. Même lorsque l'entente franco-allemande produisit effectivement des résultats constructifs comme la déclaration bilatérale de février 1968, ces résultats furent entachés du soupçon des partenaires des Communautés et des institutions européennes, qui craignaient de se voir mis devant le fait accompli franco-allemand. Dans son inconfortable rôle de médiateur, Bonn ne parvint donc jamais à atteindre ses objectifs. Charles de Gaulle avait réussi à retarder l'élargissement, mais au prix d'un isolement presque total de la France en Europe, et d'un nouveau refroidissement des relations avec Bonn.

### **Notes:**

- <sup>1</sup> Publié dans Europa-Archiv, 22 (1967), p. D. 17.
- <sup>2</sup> Piers Ludlow, *The European Community and the Crisis of the 1960s*, Routledge, Abingdon, 2006, p. 137.
- <sup>3</sup> Voir R. Lahr, Zeuge von Fall und Aufstieg. Private Briefe (1934-1974), Hamburg, Albrecht Knaus Verlag,



1981, p. 469.

- <sup>4</sup> Voir C. Germond, «Le couple franco-allemand et la crise de la chaise vide», dans les éditions K. Rücker, L. Warlouzet, *Which Europe(s)? New Approaches to the History of European Integration*, Bruxelles, Peter Lang, 2006, pp. 79 à 95.
- <sup>5</sup> W. Brandt, *People and Politics. The Years* (1960-1975), Boston, Little, Brown & Co, 1976, p. 159. <sup>6</sup>Akten zur auswärtigen Politik der Bundesrepublik Deutschland, 1967, Bd. III, Dok. 348, *Gespräch des Bundeskanzler Kiesingers mit dem französischen Botschafter Seydoux*, p. 1372.
- <sup>7</sup> H. Paar, *Britain's Policy towards the European Community. Harold Wilson and Britain's World Role* (1964-1967), Routledge, Abingdon, 2006, pp. 167 à 168.
- <sup>8</sup> C. de Gaulle, Discours et Messages [DM]. Vers le terme (1966-1969), t. V, Paris, Plon, 1970, p. 244.
- <sup>9</sup> W. Brandt, *People and Politics*, p. 162.
- <sup>10</sup>Europa-Archiv, 22 (1967), pp. D 42 à D 43.
- <sup>11</sup> C. de Gaulle, *DM. Pour l'effort (1962-1965)*, Paris, Plon, 1970, p.70. Gaulle, DM V, p. 174 and pp. 244 à 245.
- <sup>12</sup> Publié dans *Europa-Archiv*, 23 (1968), pp. D 141 à D 145.
- <sup>13</sup> Pour de plus amples informations sur l'affaire Soames, voir M. Pine, «British Personal Diplomacy and Public Policy: The Soames Affair», in *Journal of European Integration History*, 10/2, 2004, pp. 59 à 74.
- <sup>14</sup> Voir H. Türk, «Kurt Georg Kiesingers Kerneuropakonzept War der Bundeskanzler der Grossen Koalition seiner Zeit voraus?», dans les éditions W. Loth , *Europäische Gesellschaft Grundlagen und Perspectiven*, Wiesbaden, Verlag für Sozialwissenschaften, 2005, pp. 230 à 244.
- <sup>15</sup> Cité dans P. Ludlow, European Community, p. 163.
- <sup>16</sup> Voir F. Seydoux, *Dans l'intimité franco-allemande. Une mission diplomatique*, Paris, Ed. Albatros, 1977, pp. 106 à 109.

### Sélection de lectures:

- W. Brandt, *Begegnungen und Einsichten. Die Jahre (1960-1975)*, Hamburg, Hoffmann und Campe, 1975, 655 pages.
- M. Couve de Murville, *Une politique étrangère (1958-1969*), Paris, Plon, 1971, 507 pages.
- O. Daddow (ed.), *Harold Wilson and European Integration: Britain's Second Application to Join the EEC*, London, Frank Cass, 2003, 298 pages.
- P. N. Ludlow, *The European Community and the Crises of the 1960s*, Abdingdon, Routlege, 2006, 269 pages.
- H. Möller, M. Vaïsse (eds.), Willy Brandt und Frankreich, Munich, Oldenbourg, 2005, 287 pages.
- H. Parr, Britain's Policy towards the European Community. Harold Wilson and Britain's World Role (1964-1967), Abingdon, Routledge, 2006, 231 pages.
- M. Pine, *Harold Wilson and Europe: Pursuing Britain's Membership of the European Community*, London, Palgrave, 2008.
- H. Türk, Die Europapolitik der Grossen Koalition (1966-1969), Munich, Oldenbourg, 2006, 255 pages.

